



COVID-19



Contractuel(le)s : des incertitudes grandissantes face aux annonces du Président de la SNCF...

Paris, le 7 mai 2020

LE SUJET

La Fédération **UNSA-Ferroviaire** a pris acte des annonces du Président **FARANDOU** concernant la situation financière très préoccupante de la SNCF et sa demande d'aide de la part de l'État. Cependant, face à ces annonces, notamment celles concernant les emplois, les salarié(e)s et, plus particulièrement, les agents contractuels se trouvent confrontés à des inquiétudes grandissantes...

En effet, cette année 2020 est entachée par des pertes financières importantes au sein du GPU SNCF, notamment dues à la crise sanitaire liée au Covid-19 et à son confinement imposé à tous les français depuis le 17 mars 2020.

L'**UNSA-Ferroviaire** est bien consciente que cette « hémorragie » financière va engendrer des difficultés économiques qui risquent de perdurer au-delà du déconfinement du 11 mai prochain, avec une reprise des services qui se fera graduellement.

Tous les cheminots seront au rendez-vous, comme ils l'ont été depuis le début du confinement, en assurant leurs missions de service public.

Mais au-delà de cette reprise, l'intervention du Président **FARANDOU** dans les médias, le 2 mai 2020, au

sujet de la perte de 3 milliards d'euros depuis le début de cette année pour la SNCF, interroge. Les conséquences humaines et économiques qui en découleront inquiètent encore plus les agents, déjà éprouvés par des années de restructurations successives dans tous les services et travaillant dans un climat anxieux.

Ces inquiétudes sont d'autant plus prégnantes pour les salarié(e)s contractuel(le)s qui sentent « comme une épée de Damoclès au-dessus de leur tête » à la suite de ces annonces...

Extrait de l'interview diffusée le 2 mai 2020 :
Est-ce qu'il va y avoir des conséquences sur l'emploi ?

Réponse de J-P FARANDOU : « Si la reprise est lente et si nous produisons moins de trains que par le passé, il ne sera pas anormal ou illogique d'ajuster le niveau d'emploi au volume d'activité. Voilà, ce n'est pas un sujet tabou. »

Dans le prolongement de cette interview, des échanges entre la Direction SNCF et les diverses organisations syndicales ont été entamés. Mais nous devons tous être conscients que les futures se-

maines, mois, voire années vont être économiquement lourds de conséquences pour le GPU, avec peut-être des répercussions importantes sur les emplois.

L'Entreprise va, une nouvelle fois, nous solliciter pour réaliser des efforts et lui permettre de sortir de cette crise.

Bien que chaque cheminot réalise son travail tout au long de l'année à son meilleur niveau et avec dévouement pour cette Entreprise qu'est la SNCF, les contractuel(le)s ont peur pour leur avenir à la suite de ces annonces peu réjouissantes.

Les cheminot(e)s contractuel(le)s craignent, et cette peur est légitime et compréhensible, d'être remercié(e)s en priorité, en cas de suppressions de postes dans les 5 SA.

L'UNSA-Ferroviaire est et sera toujours attentive à défendre les intérêts de tous les salariés et à garantir une égalité de traitement entre salarié(e)s statutaires et salarié(e)s contractuel(le)s. Contractuels et statutaires sont des cheminots à part entière qui participent à la qualité du Service Public Ferroviaire. L'emploi doit être garanti pour tous !

L'UNSA-Ferroviaire, un syndicat pragmatique, offensif et responsable au service de tous !

L'UNSA-Ferroviaire comprend ces inquiétudes et demande à la Direction SNCF des éclaircissements rapides sur les solutions envisagées en matière d'emploi par la SNCF ?

L'UNSA-Ferroviaire comprend que la Direction SNCF est dans une situation complexe face à cette crise sans précédent pour la Nation et l'Entreprise, MAIS, elle juge utile d'avoir des réponses concrètes pour rassurer les salarié(e)s quant à leur avenir, et plus particulièrement les salarié(e)s contractuel(le)s qui se sentent « moins protégé(e)s » que leurs collègues au Statut.

L'UNSA-Ferroviaire veillera à ce que le principe d'équité soit de mise pour TOUS dans l'Entreprise et que les salarié(e)s contractuel(le)s aient la même sécurité d'emploi que les salariés statutaires.



CONTACTS

Didier MATHIS	Secrétaire Général	mathis.d@unsa-ferroviaire.org
Delphine LEDIEU	Secrétaire Fédérale	ledieu.d@unsa-ferroviaire.org
Cédric BANCOURT	Expert Fédéral	bancourt.c@unsa-ferroviaire.org
Isabelle BELBOUCHE	Experte Fédérale	belbouche.i@unsa-ferroviaire.org